

LES ACTES DE VANDALISME SUR LA PISTE CYCLABLE SE MULTIPLIENT

Le problème de motorisés sur le Cycloparc PPJ ne date pas d'hier, mais le nombre sans précédent d'actes de vandalisme sur le sentier fait réagir les élus qui craignent pour la sécurité des utilisateurs.

Campbell's Bay, le 15 août 2017—Les actes récents de vandalisme sur le Cycloparc PPJ ont été la goutte qui a fait déborder le vase pour le Conseil de la MRC de Pontiac qui fera appel à la Sûreté du Québec pour faire respecter la loi avant qu'un accident grave ne se produise.

Des barrières brisées, des conducteurs de véhicules motorisés qui font patiner les pneus pour lancer le gravier en abord du sentier sur la surface de roulement, ou pour creuser des sillons entre les barrières d'accès que doivent emprunter les cyclistes, font partie des méfaits qui ne semblent avoir aucun autre objectif que de nuire aux cyclistes et gruger les budgets d'entretien de la MRC. Toutefois, ces actes de vandalisme risquent d'être beaucoup plus graves qu'une simple perte matérielle.

« Les barrières ouvertes invitent n'importe qui en véhicule moteur de s'aventurer sur la piste, ce qui met la vie des utilisateurs en danger. Quelques accidents évités de justesse nous ont été signalés. Ce n'est que le hasard qui a fait qu'il n'y pas encore eu de blessures graves », explique Gabriel Lance, Directeur adjoint de la MRC de Pontiac.

Le Conseil de la MRC a réagi en mandatant le préfet Raymond Durocher pour travailler avec la Sûreté du Québec à Campbell's Bay, afin de trouver des pistes de solutions et faire respecter le règlement en vigueur.

« C'est évident que la menace de contravention n'est pas suffisante pour dissuader certains utilisateurs de véhicules motorisés de circuler sur la piste cyclable », avoue M. Durocher qui reconnaît le défi de surveiller 92 km de sentier. « On ne peut pas être partout tout le temps, mais on peut être à certains endroits à l'occasion. Le temps est venu de passer aux actes ».

— 30 —

Source :

Danielle Belec

Conseillère stratégique en communication – MRC Pontiac

819-648-5689 poste 127

d.belec@mrcpontiac.qc.ca



PRESS RELEASE

FOR IMMEDIATE RELEASE

VANDALISM ON THE CYCLING PATH IS ON THE RISE

Motorized vehicles venturing out on the PPJ Cyclopark is not a new problem, but the unprecedented number of acts of vandalism this year has MRC Council fearing for the safety of users

Campbell's Bay, August 15, 2017—Recent acts of vandalism on the PPJ Cyclopark were the last straw for the MRC Pontiac Council of mayors who plan to appeal to the Sûreté du Québec to enforce the bylaw before a serious accident occurs.

Broken gates, drivers spinning their wheels to pitch gravel onto the cycling surface from the trail's edge, or to dig furrows between the gate openings where cyclists pass to access the trail, are among recent nuisances which seem to have no other objective than to inconvenience cyclists and eat away at the MRC's maintenance budgets. However, these acts of vandalism can have much more serious consequences than mere material loss.

"Open gates are an invitation for any motorized vehicles to venture onto the path, which endangers the lives of users. We're lucky we've not had a serious injury to date, but a few near misses have been reported," says Gabriel Lance, MRC Pontiac Assistant Director.

MRC Council reacted to these new cases of vandalism by mandating Warden Durocher to work with the Sûreté du Québec's Campbell's Bay detachment to come up with appropriate measures to ensure compliance with the bylaw.

"Obviously the threat of fines alone is not enough to keep motorized vehicles off the bike path," admits Durocher who recognizes the challenge of policing 92 km of trail. "We can't be everywhere all the time, but we can be in some places some of the time, and it's time to take action."

— 30 —

Source:

Danielle Belec

Strategic Communications Advisor – MRC Pontiac

819-648-5689 ext. 127

d.belec@mrcpontiac.qc.ca